

■ **Electro-Etudes Patrick Cherbuin**, à Payerne (FOSC du 21.03.1983, p. 939). Par décision du 10 octobre 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 10970 du 14.11.2002
(00736690 / CH-550.0.050.106-3)